

Colmar, le 18 septembre 2026

À l'attention de Frédérique Schwob, Christophe Crupi et des services de la Ville de Colmar

Objet : Préparation des prochaines éditions de la Foire aux Vins et des grands événements au Parc Expo

Madame l'Adjointe, Monsieur le Crupi, Monsieur Lecarpentier,

À la suite de notre réunion d'hier, le CADRes souhaite tout d'abord saluer les avancées réalisées lors de la dernière édition de la Foire aux Vins d'Alsace.

Nous avons notamment constaté avec satisfaction les efforts engagés en matière de communication autour des mobilités alternatives, tant sur les réseaux sociaux que sur le site internet de la manifestation. Ces évolutions contribuent à mieux faire connaître les possibilités de venir autrement qu'en voiture et vont clairement dans le bon sens.

Nous souhaitons également souligner le succès rencontré par les aménagements destinés aux cyclistes. Les photographies présentées par Christophe Crupi montrant des parkings vélos largement remplis témoignent d'une fréquentation importante des cyclistes et confirment que de nombreux visiteurs sont prêts à privilégier ce mode de déplacement lorsqu'il est correctement pris en compte.

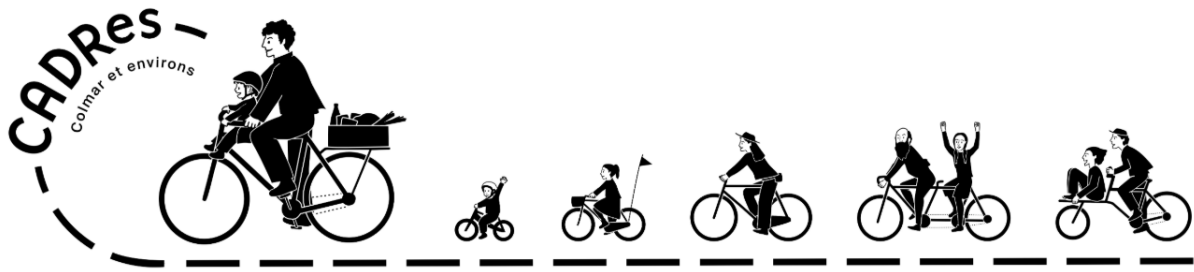
Une problématique qui demeure : le stationnement automobile

Malgré ces avancées, nous avons pu constater que les aménagements cyclables sont restés très largement occupés par des véhicules stationnés, notamment :

- avenue de la Foire aux Vins ;
- rue des Papeteries ;
- rue Joseph Rey ;
- ainsi que sur plusieurs autres secteurs à proximité du site.

À notre sens, cette situation résulte principalement d'un déficit global de capacité de stationnement à proximité immédiate de l'événement (uniquement 2800 places, dont 800 places potentiellement supprimées en cas d'intempéries), mais également d'une gestion perfectible du remplissage des différents parkings disponibles.

Nous avons ainsi observé que certains parkings éloignés, notamment le parking Liebherr, n'étaient pas saturés alors que de nombreux véhicules étaient stationnés sur des espaces privés ou inadaptés (Décathlon, Darty, etc.) ou sur des aménagements cyclables.



Le choix de rendre les parkings les plus proches payants contribue également à orienter une partie des automobilistes vers la recherche d'emplacements gratuits, parfois au détriment des règles de stationnement et de la sécurité des usagers les plus vulnérables.

Nos propositions prioritaires

Afin d'anticiper les prochaines éditions et les grands événements à venir, nous proposons les mesures suivantes :

1. Mettre en place un véritable parking relais

Nous considérons prioritaire la création d'un parking relais de grande capacité situé par exemple à Houssen ou à Holtzwihr, associé à :

- des navettes fréquentes ;
- une amplitude horaire couvrant l'ensemble de l'événement, y compris les retours tardifs ;
- une communication forte dès l'annonce de la manifestation.

Cette solution permettrait de réduire fortement la pression automobile aux abords immédiats du Parc Expo.

2. Réserver les parkings de proximité (Parc Expo et aéroport) au covoiturage

Les places les plus proches pourraient être réservées en priorité aux véhicules transportant au minimum quatre personnes.

Cette mesure simple permettrait d'optimiser l'occupation des parkings tout en réduisant le nombre total de voitures présentes.

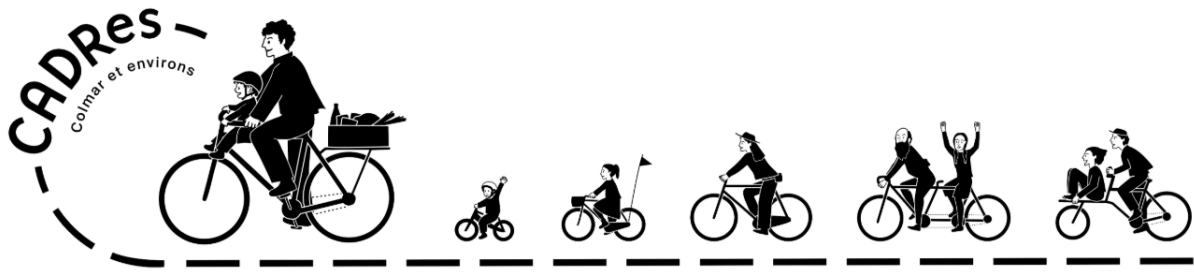
Des améliorations complémentaires

D'autres pistes pourraient également être étudiées :

- amélioration de la gestion dynamique du remplissage des parkings ;
- information en temps réel sur les capacités restantes ;
- utilisation d'applications ou d'outils numériques orientant les automobilistes vers les zones encore disponibles.

Mieux communiquer en amont

Il nous semble également essentiel de rappeler un constat souvent méconnu :



Depuis Colmar et la plupart des communes voisines, il demeure généralement plus rapide de rejoindre le Parc Expo à vélo qu'en voiture, notamment du fait du temps consacré à la recherche d'une place de stationnement.

Cette réalité mérite d'être mise en avant dans la communication de l'événement.

Nous proposons que soient rappelés dès la conférence de presse :

- les différents moyens d'accès au site ;
- les itinéraires cyclables recommandés ;
- les dispositifs de navettes ;
- les zones de stationnement autorisées.

Enfin, un rappel clair devrait être effectué à l'entrée du site concernant les interdictions de stationnement, avec une information explicite sur les rues concernées et l'application d'une **tolérance zéro** concernant le stationnement sur les trottoirs, pistes cyclables et espaces piétons.

Pour conclure

Le succès rencontré par les stationnements vélos montre que les habitudes évoluent et que les visiteurs sont prêts à adopter d'autres modes de déplacement lorsque les conditions le permettent.

Nous avons bien noté la volonté exprimée lors de notre réunion de poursuivre les améliorations en matière de mobilité et nous nous tenons à votre entière disposition pour participer aux réflexions en amont des prochains événements.

Veuillez agréer, Madame l'Adjointe, Monsieur le Conseiller municipal, l'expression de nos salutations distinguées.

Eloi Desseigne

Pour le Conseil collégial du **CADRes Colmar et Environs**

CADRes – Cyclistes et piétons Associés pour le Droit de ciRculer En Sécurité

 www.cadrescolmar.org

 contact@cadrescolmar.org